

## BUDGET ZA BLANZAC

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## sur le compte administratif de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

## BUDGET ZA BLANZAC

Séance du 03 Avril 2023

Convocation du

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes                    Contre                    Pour                    Abstention

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		228 415,30
Opérations de l'exercice	00,00	00,00
Totaux	00,00	228 415,30
Résultat de clôture		<b>228 415,30</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
327 878,60	
00,00	00,00
327 878,60	00,00
<b>-327 878,60</b>	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
327 878,60	228 415,30
00,00	00,00
327 878,60	228 415,30
	<b>-99 463,30</b>

Besoin de financement

Excédent financement

Restes à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total financement

Excédent financement

**-327 878,60**

00,00

**-327 878,60**

228 415,30

Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

Au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,

Le Président,

Jean-Claude GODINEAU